

## CHALLENGE BRETZEL RÈGLEMENT 2018

**Article n°1 :** Dans le but de promouvoir la pratique du cyclisme chez les jeunes, les Comités Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin par l'intermédiaire de sa Commission des Écoles de Cyclisme organisent pendant la saison 2018 un challenge dénommé « Challenge BRETZEL ».

**Article n°2 :** Ce challenge concerne les jeunes licenciés des Écoles de Cyclisme du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Il se déroulera sur l'ensemble des épreuves du calendrier alsacien dont la liste est rappelée à l'article 4 ci-dessous.

**Article n°3 :** Le challenge s'adresse aux licencié(e)s des catégories Pré-Licenciés, Poussins, Pupilles et Benjamins.

**Article n°4 :** Les épreuves proposées sont les suivantes :

DATE	ORGANISATEUR	ÉPREUVE	CATÉGORIE
18 mars 2018	AC Erstein	4ème GP de Friesenheim	Course
21 avril 2018	MJC Buhl	Concours des Ecoles de Cyclisme	Concours
22 avril 2018	Schweighouse Sprinter Club	Prix Med'air	Concours
6 mai 2018	AS la Steigeoise	Concours « Chez les Welches »	Concours
8 mai 2018	VC Eckwersheim	Concours des jeunes	Concours
13 mai 2018	VCU Schwenheim	Concours des jeunes	Concours
21 mai 2018	PE Haguenau	GP des Vallons Schweighouse sur Moder	Course
26 et 27 mai 2018	RT Val de Moder	TRJC	Concours
10 juin 2018	UC Vendenheim	27ème GP des Jeunes	Concours
17 juin 2018	VCS Altkirch	GP d'Altkirch	Concours
24 juin 2018	PE Haguenau	6ème GP de la Ferme Adam	Concours
7 juillet 2018	PE Haguenau	4ème Prix de la Ville de Haguenau	Course
22 juillet 2018	VC Nord Alsace	2ème Critérium de Betschdorf	Course
5 août 2018	VC Eckwersheim	Critérium d'Eckwersheim	Course
26 août 2018	PR Reichstett	GP de Reichstett	Course
2 septembre 2018	AS la Steigeoise	Critérium de la ville de Sélestat	Course

**Article n°5 :** Les classements seront effectués par la Commission Écoles de Cyclisme des Comités 67 et 68. Ils seront mis en ligne sur le site Internet des Comités dans la semaine qui suit chaque épreuve.  
Pour chaque catégorie, seront désignés vainqueurs du challenge le meilleur garçon et la meilleure fille sur la base du cumul des points obtenus à partir :

- des 5 meilleurs concours,
- des 4 meilleures courses.

a. **Classement individuel** : les points attribués sont :

BARÈME CONCOURS			
Places	Points	Places	Points
1 <sup>er</sup>	70 pts	16 <sup>ème</sup>	30 pts
2 <sup>ème</sup>	64 pts	17 <sup>ème</sup>	28 pts
3 <sup>ème</sup>	60 pts	18 <sup>ème</sup>	26 pts
4 <sup>ème</sup>	56 pts	19 <sup>ème</sup>	24 pts
5 <sup>ème</sup>	52 pts	20 <sup>ème</sup>	22 pts
6 <sup>ème</sup>	50 pts	21 <sup>ème</sup>	20 pts
7 <sup>ème</sup>	48 pts	22 <sup>ème</sup>	18 pts
8 <sup>ème</sup>	46 pts	23 <sup>ème</sup>	16 pts
9 <sup>ème</sup>	44 pts	24 <sup>ème</sup>	14 pts
10 <sup>ème</sup>	42 pts	25 <sup>ème</sup>	12 pts
11 <sup>ème</sup>	40 pts	26 <sup>ème</sup>	10 pts
12 <sup>ème</sup>	38 pts	27 <sup>ème</sup>	8 pts
13 <sup>ème</sup>	36 pts	28 <sup>ème</sup>	6 pts
14 <sup>ème</sup>	34 pts	29 <sup>ème</sup>	4 pts
15 <sup>ème</sup>	32 pts	30 <sup>ème</sup> et +	2 pts

BARÈME COURSE			
Places	Points	Places	Points
1 <sup>er</sup>	35 pts	16 <sup>ème</sup>	15 pts
2 <sup>ème</sup>	32 pts	17 <sup>ème</sup>	14 pts
3 <sup>ème</sup>	30 pts	18 <sup>ème</sup>	13 pts
4 <sup>ème</sup>	28 pts	19 <sup>ème</sup>	12 pts
5 <sup>ème</sup>	26 pts	20 <sup>ème</sup>	11 pts
6 <sup>ème</sup>	25 pts	21 <sup>ème</sup>	10 pts
7 <sup>ème</sup>	24 pts	22 <sup>ème</sup>	9 pts
8 <sup>ème</sup>	23 pts	23 <sup>ème</sup>	8 pts
9 <sup>ème</sup>	22 pts	24 <sup>ème</sup>	7 pts
10 <sup>ème</sup>	21 pts	25 <sup>ème</sup>	6 pts
11 <sup>ème</sup>	20 pts	26 <sup>ème</sup>	5 pts
12 <sup>ème</sup>	19 pts	27 <sup>ème</sup>	4 pts
13 <sup>ème</sup>	18 pts	28 <sup>ème</sup>	3 pts
14 <sup>ème</sup>	17 pts	29 <sup>ème</sup>	2 pts
15 <sup>ème</sup>	16 pts	30 <sup>ème</sup> et +	1 pt

b. **Classement par équipe** : un classement par équipe sera réalisé à l'issue de la saison 2018 sur la base des résultats finaux individuels des catégories poussins, pupilles et benjamins, à partir des critères suivants :

- Prise en compte des 2 meilleurs par catégorie pour chaque club,
- Un participant par club au minimum par catégorie,
- Dans le cas d'un seul participant par club dans une catégorie, attribution du nombre de points correspondant à la dernière place +1 en plus,
- Le nombre de points attribué à chaque participant correspond à la place en individuel.

**Article n°6 : Récompenses**

La remise des récompenses aura lieu à l'issue de la dernière course à Sélestat le 2 septembre 2018.

- Récompenses aux vainqueur(e)s de chaque catégorie en Bretzels et lots.
- Il n'y aura pas de lots de compensation pour chaque participant.

**Notes :**

- a. Les classements seront placés sous le contrôle de la Commission Écoles du Cyclisme 67-68.
- b. Tout litige pouvant intervenir ponctuellement dans le cadre du Challenge sera traité essentiellement par la CEC à partir d'une demande écrite à son président.
- c. Le règlement FFC École de Cyclisme s'applique à toutes les épreuves.
- d. Lors des épreuves, chaque concurrent et/ou dirigeant devra respecter les directives de l'organisateur et des arbitres EV sous peine de pénalités.
- e. Le présent règlement, approuvé par la Commission EC et entériné par la commission technique FFC des Comités Départementaux 67 et 68 sera mis en ligne sur le site du Comité.
- f. En cas d'abandon lors d'une épreuve, le participant marquera 0 point.